



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des citoyens-nes de la commune de Goesdorf qu'une séance publique du conseil communal aura lieu

Vendredi, le 31 juillet 2026 à 14.00 heures.

Cette réunion se déroulera dans la salle de séance de la maison communale à
L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht.

Séance publique

Ordre du jour

- 1. Avant-projet sommaire concernant la modernisation de la maison communale à Goesdorf : présentation et discussions**
- 2. Introduction d'un règlement communal relatif à l'attribution de subsides aux sociétés et organisations de la commune de Goesdorf – discussions et décision(s) éventuelle(s)**
- 3. Conventions – Année 2026**
- 4. Décision de déclassement concernant un chemin communal à Tadler-Moulin**
- 5. Décomptes communaux**
- 6. Décision(s) du conseil communal en matière de droit de préemption**
- 7. Décision(s) à prendre sur des lotissements de terrains sis dans un PAP-QE**
- 8. Modifications budgétaires 2026**
- 9. Plan pluriannuel de financement (PPF) 2026**
- 10. Transaction(s) immobilière(s)**
- 11. Règlement(s) temporaire(s) de la circulation**
- 12. Modification(s) ponctuelle(s) du règlement de la circulation**
- 13. Demande(s) de subside**
- 14. Titres de recettes**
- 15. Communications du collège des bourgmestre et échevins / Divers**

Goesdorf, le 23 juillet 2026.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,
(s.) Jean-Paul MATHAY

le Secrétaire communal,
(s.) Paul MERGEN

En vertu des dispositions de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le présent avis est publié par voie d'affiches apposées dans la commune de manière usuelle ainsi que sur le site internet de la commune de Goesdorf (www.goesdorf.lu).